



Déclaration liminaire CFDT au Comité Technique central des DDI du 29 juin 2022

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

En préambule, nous faisons le constat que depuis quelques mois le CT des DDI ne fait qu'examiner des projets d'arrêtés de restructuration sur des sujets divers et variés. Quelle organisation est capable de travailler dans un tel mouvement perpétuel ? Il ne faut pas s'étonner que les agents soient fatigués, démotivés et n'ont plus confiance dans leur employeur. Ils perdent le sens de leurs missions. Ils sont dans une grande essoreuse et leur employeur ne reconnaît pas leur investissement, ni leur travail.

Ce comité technique abordera le transfert de la sécurité alimentaire de la CCRF vers le ministère de l'agriculture pour créer une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments.

La CFDT se demande pourquoi, une fois de plus, tant de précipitation et aussi peu de discussion. Ce passage en force et sans négociation, tombant de haut semble être la marque de fabrique du gouvernement actuel.

Nous soulignons que cette façon de procéder provoque inconfort, inquiétude et colère chez les agents CCRF.

Nous vous alertons sur le risque réel de perte de compétence de l'État sur un sujet aussi important et sensible que la sécurité alimentaire.

Ce manque de considération pour les agents et pour les missions pose question. Aussi nous demandons les moyens prévus pour la formation et l'ouverture de négociation sur les conditions de transfert des agents et le report de la mise en place de cette réforme.

Pour la CFDT tout est fait à l'envers, un seul but, avançons coûte que coûte tant pis pour les dégâts collatéraux, tant pis pour les agents, tant pis pour les citoyens.

Organisons, formons, recrutons puis mettons en place, tel devrait être votre démarche.

Le sujet des élections sera encore débattu lors de ce comité technique. Beaucoup de choses ont été dites lors des différentes réunions sur le sujet mais vous continuez à avancer même si le mur se rapproche.

Vous semblez tellement liés à Néovote que ce sont eux qui semblent fixer le calendrier et non le bon sens. Mais quand même, des élections tests le 18 juillet... vous trouvez ça normal ? Des données collectées différentes d'un ministère à l'autre, 6 chiffres de l'IBAN d'un côté, 5 de l'autre, vous trouvez ça normal ?

Concernant l'arrêté de restructuration sur le FEADER, pas grand-chose à dire qui n'ait été déjà dit si ce n'est la lassitude de voir les missions partir, les DDI se dépeupler et l'État perdre des compétences, où comment se tirer une balle dans le pied.

Sur l'arrêté en lui-même, à force d'en voir passer nous commençons à les connaître par cœur, malheureusement... et comme ceux précédents nous demandons que celui-ci soit valable 3 ans et non pas 2 ans, l'État serait-il une nouvelle fois mesquin ?

Sur le sujet des conseils médicaux, c'est en découvrant le peu de connaissance de terrain du représentant du ministère des solidarités et de la santé que vous avez choisi de le mettre à l'ordre du jour. Encore une fois, une nouvelle réforme qui crée de la souffrance au travail, ici par manque de communication, retrait des missions qui donnaient de l'intérêt aux agents sur leur poste, perte de sens et on le constate en retour, maltraitance des usagers qui sont nos collègues fonctionnaires atteint de maladie, handicap, et donc fragilisés. Une réforme qui veut tout changer mais sans donner les moyens humains pour se réaliser dans de bonnes conditions. Ça ressemble au SIDCIC, au SGCD ! Ça ne fonctionne pas, on apprend pas de ses erreurs et on recommence !